



Compte-rendu de la réunion du C.A

Vertou 24 Novembre 2017

Membres présents : Roland Burban, Christophe Desbois, Sylvie Dupuch, Hervé Gombaud, Laurent Jobit, Jean-Luc Lagasse, Bernard Launay, Bernard Lorant, Laurent Maillard, Jean-Sébastien Mary, Gilbert Potier, Patrick Tessier.

Membre absent David Renevret.

La réunion débute à 18h30.

Après avoir souhaité la bienvenue, le Président nous informe qu'il a représenté l'UAN à la journée technique du Poule Soie Club à Besné chez le Président du club Olivier Nicou le 12 Août et à une présentation avicole de l'UAV le 14 Octobre à Saint Gildas des Bois.

1) Approbation du PV de la réunion de CA du 16 Juin :

Le PV du 16 Juin est accepté à l'unanimité.

2) **Cotisations/démissions** ; Jean-Luc Lagasse rappelle que chaque nouvelle adhésion doit être acceptée par le comité directeur. 2 adhérents ayant renouvelé, au 30 Septembre 2017, notre association compte 54 adhérents. Une démission 2018 a été envoyée par courrier, celle de Laurent Bernard. Nous comptons, dès à présent, deux nouveaux adhérents 2018, Anne-Laure Charpentier et Julien Darroux.

3) **Projet de nouveaux statuts, AG à prévoir**: Ce projet de nouveaux statuts sera soumis au vote à l'Assemblée Générale. D'ici là, il sera mis sur le site internet et sera donc consultable par tous. Avec cette adoption, le conseil d'administration devra être réélu dans sa totalité et, 3 ans après, la moitié de ce conseil, déterminée par tirage au sort, sera rééligible.

Plusieurs modifications sont discutées et proposées :

- 14 membres dans le conseil d'administration
- Pour être éligible, être à jour de cotisation depuis un an
- Dans le bureau, les membres d'une même famille peuvent être acceptés sur des fonctions d'adjoint
- Article 15, suppression de la phrase sur les indemnités
- Le quorum est fixé à 8 membres présents

4) Prochaine AG, date, lieu, ordre du jour, déroulement

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 13 Janvier 2018 à Vertou, espace Beautour, salle du muguet. Le comité directeur se réunira à 14h et l'AG débutera à 16h. Cette AG sera suivie d'un cocktail dinatoire et d'une galette, pour garder la tradition. Les bénévoles et conjoints pourront s'y joindre.

Laurent Jobit se charge de l'organisation de ce buffet froid.

5) Situation financière au 24/11 :

A ce stade de l'année, nous avons un déficit de 245.34€. Le résultat de l'exercice 2017 sera déterminé par la réussite de notre exposition de la Beaujoire.

6) Préparation de l'exposition des 9 et 10 Décembre :

Convention UAN/SHO : La SHO ne prélève plus les stands, c'est l'UAN qui le fera. La SHO demande un forfait de 600€ pour le bar, forfait qui pourra être réajusté chaque année. Le transport devra être payé par l'UAN facturé sous forme d'ajout à la subvention par la SHO.

A la date du 24/11, nous comptons 955 animaux, dont 515 volailles, 284 pigeons, 156 lapins avec une assez bonne diversité.

Il est décidé de décommander un juge dans la catégorie pigeons André Le Guern.

100 catalogues vont être imprimés pour la vente. Pour les pubs, nous comptabilisons 1000€, ce qui est un très bon résultat. Pour l'instant, pas de réponse du Crédit Mutuel en ce qui concerne les jupes.

2 volièes sont offertes, l'une par Delhommeau, l'autre par Zolux. Chaque volièe comprend 16 panneaux de 0.80m.

Organisation : l'UAN aura un trousseau de clefs personnel

-Chargement du matériel à Orvault le mardi 07 Décembreà voir pour un charriot élévateur. Début du traçage le soir. Hall allumé jusqu'à 20h ?

-mercredi 8 : Victor Jaunatre ramène les cages de la Vendée, le montage commence à 8H

-pour tous les autres matins, à 8h sur place.

-le lundi pour le démontage, le camion est réservé pour 8h30.

Plus de plaques sous les cartes de jugements, sauf des protections métal pour les lapins. Les cartes seront installées le jeudi avec des crochets.

Pour les parquets lapins, des palettes et/ou des plaques de bois sont envisagées. Laurent Jobit et Hervé Gombaud s'occupent de ce problème. En tout, nous avons 9 parquets dont 3 de Géants. Pour les Géants, prévoir des cages de 70, pour les autres des cages de 60.

La paille est prévue par Laurent Jobit, les pigeons auront de la paille de chanvre. La nourriture est fournie par Delhommeau.

Les cages seront fermées après le jugement.

En ce qui concerne les plantes, le problème n'est pas résolu. Nous avons des plantes à condition d'aller les chercher à la Chapelle Basse-Mer et de les ramener !

Laurent Jobit fait un topo sur la disponibilité du personnel. Pour chaque jour, la quantité de personnes présentes semble suffisante. Un récapitulatif sera envoyé à tous.

Côté matériel : bien prévoir tout ce dont on a besoin, notamment une pince pour ceux qui décagent.

Côté restauration : samedi matin 11h30 Visite inaugurale apéro à prévoir, visite de deux établissements menu à 9€.

Les tickets repas UAN seront distribués par Jean-Luc Lagasse : bon repas et bon boisson.

Côté bureau des ventes : matériel demandé par Hervé Gombaud pour une bonne gestion : feuilles d'enlogement en double, classeur, stabilos.

Problème des mises en vente après le jugement : pas de mise en vente le vendredi sauf pour les organisateurs comme le stipule le règlement.

Le budget prévisionnel n'est pas évoqué faute d'éléments suffisamment précis.

La réunion est close à 21h10

La secrétaire, Sylvie Dupuch.